

25<sup>c</sup>.

# Journal du Lot

25<sup>c</sup>.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

### Abonnements

LOT et Départements limitrophes.....	3 mois	6 mois	1 an
Autres départements.....	11 fr. 50	21 fr.	38 fr.
TÉLÉPHONE 31	12 fr.	22 fr.	40 fr.

COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE  
Les abonnements se paient d'avance  
Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

### Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS  
A. COUESLANT, Directeur  
Rédacteurs : Emile LAPORTE, Louis BONNET, Paul GARNAL

### Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES.....	1 fr. 90
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace).....	2 fr. 25
RECLAMES 3 <sup>e</sup> page ( — d° — ).....	3 fr. 50
» 2 <sup>e</sup> page ( — d° — ).....	6 fr. »

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

## La Situation

Toutes discussions rétrospectives sont vaines. Il n'y a plus qu'un seul devoir pour le peuple de France, qui est de se tenir fraternellement serré autour de notre grande et chère Patrie blessée, prêts à donner tout leur concours dans cette lutte tragique qui ne peut pas être finie !

Il n'est pas temps de se demander si, dès le premier jour, l'on n'eût pas mieux fait de mettre l'Italie en demeure de prendre parti. Si, au lieu d'admettre qu'elle se maintint dans sa confortable position de « non-belligérance », dans cette attitude de menace à retardement, il n'aurait pas fallu la forcer à se décider tout de suite entre la paix et la guerre.

— Ce délai, nous dit-on, lui a permis, sans tirer un coup de fusil, de nous affaiblir dans notre lutte contre l'Allemagne en nous privant des armées employées à monter la garde autour de la Méditerranée et d'attendre avec ses forces intactes le moment de nous sauter dessus.

— Oui, aujourd'hui, cela est facile à dire. Une fois les événements accomplis on prévoit aisément ce qui devait se produire. On peut prédire après coup ce qu'il aurait fallu faire pour l'éviter.

Nous avons eu assez de torts réels sans nous en attribuer d'imaginaires. Seulement c'était des torts envers nous-mêmes. Entre autres celui d'avoir cédé aux lâches conseils des endormeurs, des précheurs de faiblesse. Le souverain populaire paye cher d'avoir encouragé ces flatteurs aussi vils que ceux des anciens rois.

Mais aujourd'hui, toutes ces discussions rétrospectives sont vaines. Il n'y a plus qu'un seul devoir pour le peuple de France, qui est de se tenir fraternellement serré autour de notre grande et chère Patrie blessée, prêts à donner tout leur concours dans cette lutte tragique qui ne peut pas être finie.

Emile LAPORTE.

P.-S. — Je venais d'écrire ces lignes quand j'ai entendu à la radio de vendredi matin la déclaration du Président du Conseil. Il faut tenir son cœur à deux mains, dominer sa douleur et rester ferme en cet espoir dans une France qui ne doit pas mourir.

### UN PETIT MOT D'ECRIT.

### Les actes d'héroïsme de nos soldats

Dans la bataille qui fait rage, les actes d'héroïsme de nos soldats abondent, dont les auteurs, quel que soit leur grade et leur origine, seraient bien étonnés qu'on les qualifie ainsi.

Car pour tous, qu'ils soient fantassins ou artilleurs, cavaliers ou hommes des chars, aviateurs ou marins, c'est tout simplement l'accomplissement de la tâche quotidienne qui leur est assignée.

Voici, entre beaucoup d'autres, le récit du dévouement d'un soldat agent de liaison motocycliste, qui a simplement agi dans la bataille comme il agitait dans son métier du temps de paix, en toute conscience.

— Delage, va porter ce papier au capitaine.

— Oui, mon commandant.

Le soldat enfourche sa machine et quitte rapidement le P.C.

Depuis trois jours, la bataille devenait plus dure.

C'était simple, disait le commandant. Nous avions l'ordre de rester sur place. Alors on réstait. C'était le baptême du feu en un mot et tous mes hommes ont fait leur devoir comme des anciens, souvent avec le sourire, toujours avec foi.

Quelques minutes après, le motocycliste revint :

— Impossible de passer, mon commandant. La route est battue.

— Ecoute, Delage, le téléphone ne marche plus. La T.S.F. non plus. Et sous cette enveloppe, il y a l'ordre de repli de la compagnie. Il faut passer.

— Compris.

Et Delage repart à toute allure.

Aplat dans un trou d'obus à côté du P.C., un observateur suit avec ses jumelles la marche du motocycliste. Rapidement, celui-ci s'engage dans un bois à mi-pente. Il en sort pour pénétrer dans un nuage de poussière et de fumée. Des éclatements plus nombreux de 105, de 150, le cachent maintenant.

Au bout de quelques minutes, quand le nuage commence à se dissiper, l'observateur voit un homme jaillir d'un trou, remonter sur sa machine et reprendre sa route lentement, circulant en zigzag.

3, 4, 5 fois la même scène recommence. 3, 4, 5 fois le motocycliste repart, et finalement arrive.

— Laisse la moto, lui dit le capitaine, après avoir pris connaissance de l'ordre, tu vas revenir avec nous.

— Ah non ! mon capitaine. Il faut que je la ramène. Le commandant peut en avoir encore besoin.

Il est repartu par le même chemin, bondissant sur les rocs jetés sur sa route, se jetant à plat ventre sous les rafales, remontant sur sa machine aussitôt après.

Il est revenu ; en arrivant il dit simplement :

— Mission exécutée.

— Il était blessé. Sa moto aussi. Il alla ensuite se faire panser.

De tels faits se passent de commentaires.

Ce n'est pas le courage qui manque aux soldats !

## Informations

**Paris déclaré Ville ouverte**  
Jeudi l'affiche suivante a été posée sur les murs de Paris :  
Le Général Héring, appelé au commandement d'une armée, remet le Gouvernement militaire entre les mains du Général Dentz.  
Paris est déclaré ville ouverte, et toutes les mesures ont été prises pour assurer, en toutes circonstances, la sécurité et le ravitaillement des habitants.  
Signé : Le Général Héring.

**Une déclaration de M. Churchill**  
A la suite du voyage de M. Churchill à Paris, une personnalité autorisée a déclaré au représentant de l'agence Havas que la contribution britannique à la bataille de France allait être portée au maximum sur le plan militaire et aérien.  
A cet égard, on peut indiquer que des renforts considérables de troupes vont bientôt prendre leur place aux côtés du corps expéditionnaire actuel et qu'il en sera de même du domaine aérien, tant en ce qui concerne le front actuel que pour la protection contre l'Italie.

**L'Egypte entre en guerre**  
La B.B.C. fait savoir du Caire que le gouvernement égyptien va indubitablement déclarer la guerre à l'Italie.  
Une déclaration dans ce sens a été faite par le président du conseil.  
D'autre part, les milieux officiels égyptiens déclarent que le gouvernement égyptien a rompu indubitablement ses relations diplomatiques avec l'Italie.  
Le Parlement a approuvé la décision prise par le Gouvernement.

**En Suisse**  
L'état-major de l'armée suisse communique :  
« Plusieurs violations de notre territoire ont été commises dans la région du lac Léman par des avions étrangers qui lancèrent des bombes.  
« On a constaté jusqu'ici qu'une bombe fut lancée près de l'école de Renens, près de Lausanne, et plusieurs autres dans la région de Daillens.  
« Cinq bombes ont été jetées à Genève. Un soldat et une femme ont été tués. Douze personnes blessées ont été hospitalisées. »

**En Ethiopie**  
On télégraphie de Djibouti que des points à la frontière de la Somalie française et de l'Abyssinie ont été détruits. Les troupes françaises à Djibouti sont sur pied de guerre.  
Le chef éthiopien Birru a été nommé chef des forces d'Abyssinie qui se trouvent en ce moment dans la colonie britannique du Kenya et qui vont combattre les Italiens, sous l'étendard impérial du Négué.

**L'aide des Etats-Unis aux Alliés**  
Le « Christian Science Monitor » suggère que des facilités soient données aux pilotes américains pour s'engager dans les armées alliées.  
On se rappelle que M. Roosevelt a fait remarquer, il y a plusieurs semaines, que rien n'interdisait les engagements volontaires, à condition que les engagés ne soient pas obligés de prêter serment d'allégeance à une nation étrangère.  
« L'Associate Justice » Owen J. Roberts, membre de la Cour suprême des Etats-Unis, demande lui aussi l'intensification de l'aide américaine aux Alliés.

**Les ouvriers américains et les pays alliés**  
Le président de la Fédération des ouvriers des Etats-Unis, M. William Green, parlant au nom de millions d'ouvriers américains, a assuré la solidarité de ceux-ci avec les pays alliés.  
M. Green a affirmé que les ouvriers américains sont décidés à éviter les grèves pour pouvoir donner un plein essor à la production de guerre pour les Alliés.  
Le vice-président de la Fédération a proclamé que les ouvriers américains ne peuvent rester en dehors de ce qui se passe en Europe, qu'ils ne peuvent éviter d'être indirectement entraînés dans le conflit et qu'ils se déclarent solidaires avec les ouvriers européens.

**L'opinion suédoise**  
Malgré une publicité massive, la propagande allemande n'a pas réussi à troubler l'opinion. Le « Göteborg Handels- och Sjöfartstidning » écrit :  
« On doit douter que l'armée italienne soit capable de provoquer la défaite des alliés. Les nerfs des marins et des aviateurs britanniques ne faiblissent jamais. Les Français restent toujours les meilleurs soldats du monde. La principale conséquence de l'intervention italienne consiste dans la décision américaine de fournir du matériel de guerre aux alliés. » Le journal conclut : « Il suffit de faire durer la guerre pour assurer la victoire franco-anglaise. »

**Crise ministérielle en Roumanie**  
Le bruit court avec persistance qu'un remaniement ministériel serait imminent.  
Les journaux roumains, d'autre part, ont reçu la consigne de souligner les assurances qui avaient été données à divers Etats balkaniques par le Duce affirmant qu'il était possible de maintenir ainsi la paix balkanique.

### Les buts de l'U.R.S.S.

Dans un rapport sur la situation dans les Balkans, parvenu aux milieux socialistes suisses, se vérifie que la Russie cherche à étendre sa zone d'influence.  
A peine le traité économique russo-yougoslave est-il conclu, qu'on apprend par les milieux politiques de Belgrade que la Russie, la Bulgarie et la Yougoslavie examinent un projet de chemin de fer transbalkanique partant du port bulgare de Varna, aboutissant au port de Raguse, projet qui réaliserait le vieux rêve économique de la politique soviétique : la liaison avec l'Adriatique.

### Communiqué officiel

N° 568 (13 juin, soir). — De part et d'autre de Paris la bataille prend de plus en plus d'ampleur.  
« L'ouest de la capitale des forces non-allemandes ont attaqué au sud de Reuilly ; des colonnes motorisées et blindées ont commencé à déboucher des têtes de pont de Louviers, des Andelys et de Vernon en direction de Pacy-sur-Eure et d'Evreux.  
Dreux et Evreux ont été bombardés, un aviateur ennemi a mitraillé une colonne de réfugiés.  
Au nord de Paris douze divisions au moins attaquent entre St-Denis et Belz.  
A l'est de la capitale la bataille a été encore plus violente que les jours précédents.  
Les divisions blindées ennemies ont franchi la Marne de Château-Thierry à Dormans en direction de Montmirail pendant que d'autres divisions passant à l'est de Reims poussaient en direction de Châlons-sur-Marne.  
On peut évaluer à plus de cent divisions les forces que l'ennemi a jetées dans la lutte entre la mer et la Meuse ; malgré leur infériorité numérique, nos armées continuent à se battre magnifiquement. »

N° 569 (14 juin, matin). — Des deux côtés de Paris la poussée de l'ennemi s'est encore accentuée. En raison de cette avance les troupes couvrant Paris se sont repliées de part et d'autre de la ville, conformément aux ordres qu'elles ont reçus.  
Le commandement français, en renonçant à défendre directement la capitale, maintenant ville ouverte, a voulu lui épargner la dévastation qu'aurait entraînée cette défense, estimant qu'aucun résultat stratégique valable ne justifie le sacrifice de Paris.  
Sur le vaste front de Champagne les armées ennemies progressent en combat vers le sud, leurs éléments les plus avancés paraissent orientés sur Romilly, d'une part, et sur Saint-Dizier, d'autre part.  
Nos combats et nos mouvements se poursuivent dans le plus grand ordre.

**EN PEU DE MOTS...**  
— M. Camille Mauclair a renvoyé à la Chambre de Rome les insignes de grand-officier de la Couronne d'Italie et de commandeur des saints Maurice et Lazare qui lui avaient été conférés.  
— Le « Journal Officiel » publie un décret aux termes duquel le siège de la Banque de France est provisoirement transféré à Saumur.  
— Lisbonne, capitale du Portugal, sera incessamment désignée comme tête de ligne des Compagnies de navigation américaine.  
— Le président de la République du Mexique, M. Cardena, a adressé un message à M. Albert Lebrun, dans lequel il félicite l'agression italienne.  
— De Buenos-Aires on déclare dénués de fondement les bruits relatifs à des modifications dans le Cabinet et à de prétendues arrestations d'officiers de l'armée.  
— La Commission interministérielle de la Presse française informe que ses bureaux sont ouverts à Tours. La Commission est en liaison avec tous les services administratifs.

**NOS ÉCHOS**  
**Traîtrise allemande.**  
Le 22 mai 1940, au pont de St-Christ, une camionnette allemande peinte aux couleurs de la Croix Rouge de Genève, se présente devant un de nos postes avancés à la tombée de la nuit.  
Le chef de poste français, convaincu que la Croix Rouge ne saurait abriter des combattants en armes, s'avance, désarmé, pour l'interpellier. Les occupants de la voiture le couchent en joue, et ouvrent le feu sur les servants du fusil mitrailleur qui n'osaient tirer, leur chef étant à découvert. Un des servants français est tué, et un autre blessé.  
Inutile de dire que la riposte est venue immédiatement d'une autre arme toute proche. Trois des quatre assaillants furent tués, le quatrième fut fait prisonnier, et affirma sur son honneur, que cette voiture s'était agavée.  
Le lendemain, par le même itinéraire, des éléments blindés allemands renseignés sur notre défense, grâce à leur manœuvre de la veille, se présentent devant le poste qu'ils avaient en réalité repéré à dessein : ils ouvrent le feu et font subir des pertes à notre défense !

**Fermeture des établissements scolaires**  
Afin de rendre les locaux scolaires disponibles pour les besoins présents, les classes vagues dans tous les établissements scolaires publics et privés à partir du 15 juin au matin.  
Des mesures doivent être prises en ce qui concerne les internes qui ne pourraient pas être rendus immédiatement à leur famille.  
Les ateliers des écoles techniques travaillant pour la défense nationale continueront à fonctionner.

**MESDAMES,**  
Ne cherchez plus, car il n'y a pas mieux ni plus agréable que l'Indéfrisable Huila-Purifieur. Sans appareil, sans électricité, sans chauffeur, sans vapeur sur la tête, rien de tout ce qui fatiguait la cliente et ses cheveux ; une huile végétale et ses cheveux enroulés, qui les revitalise pendant qu'elle se frise et c'est tout. L'Indéfrisable Huila-Purifieur est une merveille et le fruit de 16 années de minutieuses recherches pour donner à la cliente le maximum de satisfaction.  
C'est la propriété de M. POPOVITCH Spécialiste renommé d'Indéfrisables 4, rue Mal-Poch, CAHORS — Tél. 170

**Pas plus cher, mieux, plus chic**  
LE LISEUR.

## Chronique du Lot

### AVIS AUX HOMMES NON MOBILISÉS

Tous les hommes non mobilisés compris dans les catégories suivantes :  
Jeunes gens appartenant « par leur âge à la classe 1939/40 et à la classe 1940 (jeunes gens plus dans la vie ou la localité dans laquelle ils habitent normalement, doivent signaler immédiatement, par lettre non affranchie, leur adresse actuelle au Commandant du Bureau de Recrutement dont ils dépendent en indiquant la date et le lieu de leur naissance.  
Réformés, Exemptés, Ajournés, Réservistes « sans affectation » ou en « affectation réservée » et appartenant à une classe encore soumise à des obligations militaires (classes 1939 et plus jeunes) qui ne résident plus dans la vie ou la localité dans laquelle ils habitent normalement, doivent signaler immédiatement, par lettre non affranchie, leur adresse actuelle au Commandant du Bureau de Recrutement dont ils dépendent en indiquant la date et le lieu de leur naissance.  
Les hommes appartenant au Bureau de Recrutement de Metz signaleront leur adresse au Commandant du Bureau de Recrutement de Metz à Chartres (Eure-et-Loir) ;  
Ceux appartenant au Bureau de Recrutement de Thionville, au Commandant de ce Bureau à Chartres (Eure-et-Loir) ;  
Ceux appartenant au Bureau de Recrutement de Mulhouse, au Commandant de ce Bureau à Cognac (Charente) ;  
Ceux appartenant au Bureau de Recrutement de Strasbourg, au Commandant de ce Bureau à Poitiers (Vienne) ;  
Ceux appartenant au Bureau de Recrutement de Sétout, au Commandant de ce Bureau à Châteauneuf (Indre) ;  
Ceux appartenant au Bureau de Recrutement de Saverne, au Commandant de ce Bureau à Châteauneuf (Indre) ;  
Ceux appartenant au Bureau de Recrutement de Valenciennes, au Commandant de ce Bureau à St-Brieuc (Côtes-du-Nord) ;  
Ceux appartenant au Bureau de Recrutement d'Arras, au Commandant de ce Bureau à Brest (Finistère) ;  
Ceux appartenant au Bureau de Recrutement de Cambrai au Commandant de ce Bureau à Rennes (Ille-et-Vilaine) ;  
Ceux appartenant au Bureau de Recrutement de Beauvais, au Commandant de ce Bureau à La Roche-sur-Yon (Vendée) ;  
Ceux appartenant au Bureau de Recrutement de Châlons-sur-Marne, au Commandant de ce Bureau à La Suze (Sarthe) ;  
Par ailleurs, ils devront se présenter au plus tôt à la Brigade de Gendarmerie dont relève la localité où ils habitent pour y faire leur déclaration de changement de résidence.  
Les hommes qui ne se conformeraient pas aux prescriptions qui précèdent s'exposent à être poursuivis éventuellement pour insoumission à la loi sur le recrutement de l'armée.

**RAVITAILLEMENT GÉNÉRAL SERVICE DE LA CARTE D'ALIMENTATION**  
Le Maire de la Commune de Cahors rappelle à ses administrés qu'ils doivent, sous les peines édictées par les lois en vigueur, signaler au service de la carte d'alimentation tout changement qui pourrait se produire dans leur situation.  
Tout consommateur muni d'une carte d'alimentation doit, s'il est appelé ou rappelé sous les drapeaux, remettre ses titres d'alimentation à la Mairie de sa résidence, qui lui délivre un reçu.  
De même, lorsqu'un consommateur vient à décéder, ses titres d'alimentation doivent être remis à la mairie de la commune où est faite la déclaration du décès, et dans le même temps, sous la responsabilité des ayants-droit.  
Les chefs d'établissements tels que : hôpitaux, communautés religieuses, internats des écoles, etc., doivent également faire la même déclaration, en cas de décès ou de départ aux armées, en ce qui concerne le personnel de leur établissement.

**LA SURVEILLANCE DES PRIX SERA ASSURÉE**  
Le 21 mai, les journaux publiaient un communiqué du Ministère des Finances, annonçant que le Gouvernement avait décidé la création d'un corps de contrôle spécialement chargé d'assurer la surveillance des prix et l'application des restrictions.  
Il est certain que cette surveillance est établie, mais on est, malgré tout, obligé de constater que les prix des diverses denrées, sur nos marchés, augmentent chaque jour.  
Des plaintes ont été formulées, et il faut reconnaître que M. le Préfet du Lot, dont le dévouement est bien connu et apprécié, a, dans un communiqué que nous avons publié, fait connaître que « tous abus de prix dans la vente des produits alimentaires, entraînera la fermeture immédiate de l'établissement ».  
Souhaitons que cet avertissement soit entendu par les... intéressés.  
Dans tous les cas, constatons la décision suivante dont va profiter la population de la Corrèze.  
En effet, le Préfet de ce département vient de décider que « le prix du porc » serait diminué de 1 franc au kilo, et « le prix du veau de 1 fr. 50, et qu'il n'y avait pas lieu d'augmentation sur les « prix pratiqués pour le bœuf et le mouton ».

Grâce à l'active surveillance des prix que M. le Préfet du Lot ne manque pas de faire exercer, il faut espérer que nos populations, surtout en les graves heures que nous vivons, ne subiront pas, par surcroît, les abus de prix que voudraient imposer les spéculateurs et mercantis.  
L. B.

**Nouvel avis aux affectés spéciaux.**  
Contrairement à ce qui a été dit à la radio, le rappel des affectés spéciaux des classes 1930 et plus jeunes n'intéresse pas seulement les affectés spéciaux remplis, mais tous les réservistes affectés spéciaux sans aucune exception de la classe 1930 et plus jeune.  
Ces affectés spéciaux doivent rejoindre le dépôt de leur arme le plus voisin de leur résidence actuelle.

**EDEN**  
Samedi 15, dimanche 16 juin, en soirée à 20 h. 15, dimanche matinée à 15 heures.  
Une inénarrable comédie  
**J'ÊTE DIS QUELLE T'A FAIT DE L'ŒIL**  
avec Duvalles, Jules Berry, Collette Darfeuil, Alice Tissot, Carette et Pauley.  
Un complément de choix et les actualités mondiales avec les derniers faits.

